

Je réduis mes déchets

Conseils pratiques



Conteneurs relais textile



- ✓ Vêtements propres et secs
- ✓ Petite maroquinerie (sacs à main...)
- ✓ Linge de maison
- ✓ Chaussures (liées par paires)

Je composte



- ✓ Déchets de cuisine : Épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œuf...
- ✓ Déchets de jardin : Tonte de pelouse, feuilles mortes, sciures et copeaux de bois...
- ✓ Déchets ménagers : Mouchoirs, essuie-tout, cendres de bois froides...

Je dépose en déchetterie

- | | |
|----------------------|-------------|
| ✓ Cartons | ✓ Peintures |
| ✓ Gravats | ✓ Ampoules |
| ✓ Ferraille | ✓ Néons |
| ✓ Batteries | ✓ Piles |
| ✓ Déchets verts | ✓ Bouchons |
| ✓ Huiles usagées | ✓ Mobilier |
| ✓ Produits toxiques | ✓ DASRI |
| ✓ Capsules Nespresso | ✓ Bois |
| ✓ Électroménager | |

NOUVEAU !

Je dépose également mes **radiographies argentiques / numériques** et mes **cartouches jet d'encre et laser**.



Entre Tantonville et Omelmont

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants se fera entre le 6 et le 22 Mars 2017



NOUVEAU ! J'appose un STOP PUB sur ma boîte aux lettres Autocollant disponible à la CCPS



J'ai un doute sur un déchet



Plus d'infos sur notre site :

www.ccpaysdusaintois.fr

Rubrique Vivre > Environnement

Notre équipe est à votre

écoute au 03.83.52.47.93



GUIDE DE LA RI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS

Lancement de la Redevance Incitative



Trions mieux,
Payons juste !

A partir du 1^{er} Janvier 2018, la **redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)** devient **incitative** et vient remplacer le système de facturation actuel. La redevance incitative est une redevance dont la tarification établit un lien direct entre la production de déchets et le montant de la facture.

Avec ce système, vous deviendrez ainsi acteur de votre production de déchets et de votre facturation en conséquence !



Le système de l'abri-bac



1- Présentez votre badge d'identification, qui permet l'ouverture du tambour de l'abri-bac



3- Votre apport est comptabilisé et transmis à la CCPS pour votre facturation



2- Vous pouvez introduire un sac de 30 litres dans le tambour



4- Le camion collecte le bac à l'intérieur de l'abri-bac

Je réduis mes déchets

Conseils pratiques



Conteneurs relais textile



- ✓ Vêtements propres et secs
- ✓ Petite maroquinerie (sac à main...)
- ✓ Linge de maison
- ✓ Chaussures (liées par paires)

Je composte



- ✓ Déchets de cuisine : Épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œuf...
- ✓ Déchets de jardin : Tonte de pelouse, feuilles mortes, sciures et copeaux de bois...
- ✓ Déchets ménagers : Mouchoirs, essuie-tout, cendres de bois froides...

Je dépose en déchetterie

- | | |
|----------------------|-------------|
| ✓ Cartons | ✓ Peintures |
| ✓ Gravats | ✓ Ampoules |
| ✓ Ferraille | ✓ Néons |
| ✓ Batteries | ✓ Piles |
| ✓ Déchets verts | ✓ Bouchons |
| ✓ Huiles usagées | ✓ Mobilier |
| ✓ Produits toxiques | ✓ DASRI |
| ✓ Capsules Nespresso | ✓ Bois |
| ✓ Électroménager | |

NOUVEAU !

Je dépose également mes
radiographies argentiques /
numériques et mes **cartouches**
jet d'encre et laser



Entre Tantonville et
Omelmont

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants se fera entre le 6 et le 22 Mars 2017



NOUVEAU ! J'appose un STOP PUB sur ma boîte aux lettres Autocollant disponible à la CCPS



J'ai un doute sur un déchet

Plus d'infos sur notre site :

www.ccpaysdusaintois.fr

Rubrique Vivre > Environnement

Notre équipe est à votre

écoute au 03.83.52.47.93



GUIDE DE LA RI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS

Lancement de la Redevance Incitative



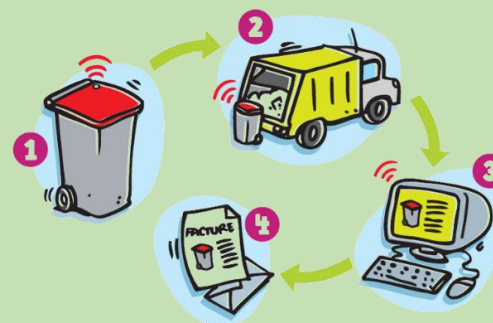
Trions mieux,
Payons juste !

A partir du 1^{er} Janvier 2018, la **redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)** devient **incitative** et vient remplacer le système de facturation actuel. La redevance incitative est une redevance dont la tarification établit un lien direct entre la production de déchets et le montant de la facture.

Avec ce système, vous
deviendrez ainsi acteur de votre
production de déchets et de votre
facturation en conséquence !



Le système du bac individuel pucé



1- La puce, installée sur le bac, permet de vous identifier

2- Les levées de votre bac sont comptabilisées

3- Le système informatique vous associe au nombre de levées de votre bac

4- Ces données sont transmises à la CCPS pour votre facturation

Je réduis mes déchets

Conseils pratiques



Conteneurs relais textile



- ✓ Vêtements propres et secs
- ✓ Petite maroquinerie (sacs à main...)
- ✓ Linge de maison
- ✓ Chaussures (liées par paires)

Je composte



- ✓ Déchets de cuisine : Épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œuf...
- ✓ Déchets de jardin : Tonte de pelouse, feuilles mortes, sciures et copeaux de bois...
- ✓ Déchets ménagers : Mouchoirs, essuie-tout, cendres de bois froides...

Je dépose en déchetterie

- | | |
|----------------------|-------------|
| ✓ Cartons | ✓ Peintures |
| ✓ Gravats | ✓ Ampoules |
| ✓ Ferraille | ✓ Néons |
| ✓ Batteries | ✓ Piles |
| ✓ Déchets verts | ✓ Bouchons |
| ✓ Huiles usagées | ✓ Mobilier |
| ✓ Produits toxiques | ✓ DASRI |
| ✓ Capsules Nespresso | ✓ Bois |
| ✓ Électroménager | |

NOUVEAU !
Je dépose également mes
radiographies argentiques /
numériques et mes **cartouches**
jet d'encre et laser.



Entre Tantonville et
Omelmont

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants se fera entre le 6 et le 22 Mars 2017



NOUVEAU ! J'appose un **STOP PUB** sur ma boîte aux lettres Autocollant disponible à la CCPS



J'ai un doute sur un déchet



Plus d'infos sur notre site :
www.ccpaysdusaintois.fr
Rubrique Vivre > Environnement

Notre équipe est à votre
écoute au 03.83.52.47.93



Communauté de Communes du Pays du Saintois – 21, rue de la Gare - 54116 Tantonville

Tél : 03.83.52.47.93 Mail : contact@ccpaysdusaintois.fr



GUIDE DE LA RI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS

Lancement de la Redevance Incitative



Trions mieux,
Payons juste !

A partir du 1^{er} Janvier 2018, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) devient incitative et vient remplacer le système de facturation actuel. La redevance incitative est une redevance dont la tarification établit un lien direct entre la production de déchets et le montant de la facture.

Avec ce système, vous
deviendrez ainsi acteur de votre
production de déchets et de votre
facturation en conséquence !



Le système des sacs payants

1- Vous recevez une **première dotation** de sacs payants, en fonction de la composition de votre foyer.
1 à 3 personnes : 24 sacs
4 personnes et + : 48 sacs



3- Déposez votre **sac payant** dans la rue, la **veille au soir** de la collecte

2- A compter du 1^{er} Juillet 2017, vos ordures ménagères seront à mettre **exclusivement** dans les **sacs payants** de couleur orange.

4- Si vous désirez **plus** de sacs, vous pouvez vous en procurer à la **Mairie de Vézelize** ou au siège de la **Communauté de Communes du Pays du Saintois**. Ils seront comptés dans la part variable de votre redevance incitative.



N'utilisez pas vos sacs payants avant le 1^{er} Juillet 2017





Facturation : une tarification à 2 composantes

PART FIXE

Frais d'accès au service

Frais d'accès à la déchetterie

Frais équivalent à ceux du volume du bac pucé

1 à 3 personnes : 120L
4 personnes et + : 240L



PART VARIABLE

Nombre de sacs payants acquis

Seuil minimal de sacs

Le planning de mise en œuvre



Février – Mai
2017

1

Juillet – Décembre
2017

2

1^{er} Janvier
2018

3

1 Période actuelle : Distribution des sacs payants, dont le nombre est déterminé en fonction du nombre de personnes composant votre foyer, ainsi que du badge d'accès en déchetterie.

2 Durant cette période, vous serez facturé selon les modalités actuelles, et une facture fictive, basée sur votre production de déchets, vous sera adressée à titre informatif. **Attention : A compter du 1^{er} Juillet 2017, seules les ordures présentées dans les sacs payants seront ramassées.**

3 Mise en œuvre effective de la Redevance Incitative.

CONTENEUR JAUNE



- ✓ Bouteilles et flacons en plastique (avec bouchons)
- ✓ Briques alimentaires vides
- ✓ Boîtes et canettes métalliques vides
- ✓ Aérosols et bidons



Ne pas mettre :

- × Sacs et films plastiques
- × Pots de crèmes et de yaourt
- × Barquettes en plastique
- × Polystyrène

CONTENEUR VERT



- ✓ Bouteilles en verre vides sans bouchons
- ✓ Bocaux et verrines sans couvercles



Ne pas mettre :

- × Vaisselle, porcelaine, faïence
- × Pots en terre
- × Ampoules
- × Bouchons de bouteilles & couvercles

CONTENEUR BLEU



- ✓ Feuilles, journaux, magazines, livres, ...
- ✓ Cartons et cartonnettes



Ne pas mettre :

- × Magazines sous film plastique
- × Articles d'hygiène (couches, mouchoirs)
- × Papiers salis ou mouillés
- × Cartons imposants